

LIGUE DE BRETAGNE DE BADMINTON
REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Mercredi 11 Octobre 2017
A l'hôtel des voyageurs de Loudéac (22)

Membres présents : Bruno Beaufiles, Marc Bodiguel, Agnès Chacun, Stéphane Coquio, Jean-Paul Didier, Aline Hervé, Régis Hervé, Marie Menant, Michel Pilot.

Membres absents excusés : Jean-Marie Clément, Damien Dumontroty, Olivier Macé, Bruno Milon, Thierry Renon.

Membres absents non excusés :

Invité présent : Samuel Hochard.

Ordre du jour :

1 Mot du Président.

2 Approbation du Procès-verbal de la réunion du 06 septembre 2017.

3 Étude Acquisition d'un minibus.

4 Séminaire des SG et TG.

5 Bilan financier fin juin 2017.

6 ETR.

7 Choix Recrutement Poste Ligue.

8 Point sur les différentes commissions CA :

9a. Commission jeunes.

Vote pour l'aide financière aux accompagnateurs des joueurs invités au pôle.

b. Commission développement.

PST olympiade : point avec Samuel et proposition pour la rédaction de ce PST.

c. Commission ICR.

Point sur le début de championnat.

Problème des clubs pour l'arbitrage.

9. Questions diverses :

a. Comment va se passer l'organisation sur le développement avec l'arrivée de Pierre Guinebault.

Début de la réunion : 18H46

1 Mot du Président

2

Une réunion organisée par le CROS Bretagne s'est déroulée ce jour à Rennes regroupant 11 ligues sur 80 disciplines olympiques. La Ligue de Badminton était largement représentée par son Président ainsi que trois autres représentants de la Ligue et des représentants des quatre comités bretons.

L'objectif de cette réunion était de présenter le D.P.L. (Dispositif Local d'Accompagnement) qui permettra de faire un diagnostic d'association pour des projets à long terme, sous forme de réunions individuelles.

2 Approbation du Procès-verbal de la réunion du 6 septembre 2017

Après la modification apportée par Régis Hervé concernant le point 4 (E.T.R.) concernant les stages organisés durant l'été au Lycée Privé de La Touche de Ploërmel (et non au lycée privé **de Taupont**), le P.V. de la réunion du 06/09/2017a été validé.

Vote N° 1.

Approbation du PV du 06/ 09/2017

Vote Contre : 0

Abstention : 0

Vote pour : 8

Le P.V. est adopté à l'unanimité

3. Étude Acquisition d'un minibus

Une étude d'utilité de l'acquisition d'un minibus par la Ligue est en cours sous l'égide de Stéphane Coquio.

Lors des saisons précédentes, un système de location avait été mis en place pour les quatre déplacements des jeunes (TNJ, DAD), ces déplacements en minibus étant limités à 400 km au départ de Rennes – Dinard.

Une réflexion est donc en cours pour définir les problèmes éventuels d'utilisation et de partenariat, en prenant contact auprès d'autres ligues et comités.

4. Séminaire des SG et TG.

Stéphane Coquio, trésorier de la Ligue a participé au séminaire des Secrétaires et Trésoriers Généraux organisé par la FFBaD. Ce séminaire très technique a permis de définir la manière de travailler et la procédure à respecter au sein des Ligues. La Ligue de Bretagne fonctionne très bien en respectant les règles associatives (président, secrétaire, trésorier, salariés ...). Le maillon faible du système se trouve au niveau des comités départementaux. Par contre, aucune stratégie financière n'a été proposée pour trouver de l'argent. Des documents se trouvent en ligne sur le site de la FFBaD, qui vient, en particulier, de mettre en place un logiciel de remboursement dans le but de contrôler les budgets des clubs du Top 12.

5. Bilan financier fin juin 2017.

Stéphane Coquio, trésorier de la Ligue a établi une comparaison avec la saison précédente afin de savoir où on en est au niveau financier et donc préparer le budget 2018 grâce à des indicateurs budgétaires. L'objectif serait également de faire des ponts en milieu de saison.

Au niveau de l'attribution des subventions (Ex : subvention Pôle), les instances représentatives (C.R.O.S.) ne sont pas écoutées, entraînant de graves difficultés concernant lesdites subventions.

6. E.T.R.

Fonctionnement :

Plusieurs réunions ont eu lieu depuis la rentrée de septembre :

1Le 8 septembre, à Rennes, en présence du DTN adjoint de la FFBaD. Le problème de la subvention du Pôle Espoir, en liaison avec la Conseil Régional ainsi que l'évaluation du projet Ligue (points à modifier) étaient à l'ordre du jour.

2Le 11 octobre, en prévision de l'arrivée du nouveau salarié de la Ligue Pierre Guinebault.

3Le 20 octobre, les formateurs (Ligue + Comités) ont fait le point des formations mises en ?uvre la saison dernière, programmées pour la saison en cours et ont travaillé sur l'organisation du CQP court à venir.

Plusieurs actions de formation continue des cadres ont été aussi au programme :

1Formation des Tuteurs / Certificateurs à Saint-Brieuc les 25-26 septembre (8 stagiaires).

2Formation sur la réglementation d'un Organisme de Formation Professionnelle à Boulogne-Billancourt les 23-24 octobre (1 participante). Pascal Chevreau (consultant emplois de la FFBaD) est intervenu sur la gestion de la Ligue en tant qu'organisme de formation professionnelle. La Ligue de Bretagne envisage de devenir, à moyen terme, un Organisme de Formation Professionnelle; mais, cela représentera une charge administrative importante (déclaration pour chacune des formations, conventions individuelles, bilans...).

3Formation Recruter et Gérer du Personnel les 24-25 octobre à Boulogne-Billancourt (1 participant).

4Clinic National lors des I.F.B. le 27 octobre à Paris-Coubertin (6 participants).

Six cadres pourront intervenir sur la formation d'animateur fédéral, tout en sollicitant les "Clubs Avenir" (Quimperlé).

Une formation des officiels est également prévue, dans le cadre des formations mises en place par la Ligue en liaison avec l'Organisme de formation de la FFBaD.

Le C.A. de la Ligue est donc favorable à une étude de mise en place d'un Organisme de Formation Professionnelle au sein de celle-ci, sachant qu'il y a également une demande forte du secteur professionnel.

Développement :

Au niveau du nombre de licences, au 14/10/2017, un état des lieux a permis de constater un léger retard (- 700) par rapport au 14/10/2016.

14 clubs (4 dans le 56), sur 171, ne sont pas encore réaffiliés. Affiliation de 4 nouveaux clubs.

Une rencontre avec les nouveaux clubs (Guer et Trefflean dans le 56) est prévue.

Excellence sportive :

Actuellement, le gros point noir au niveau du pôle se situe au niveau de l'attribution de la subvention de 4 500 € (Cf : point 5/Bilan financier). Ladite subvention est versée par la région lorsque le P.P.F. (Projet de la Performance Fédérale) est signé par le ministre, et adressé à la région avant le 30 septembre. Or, à cette date, rien n'a été signé ... donc, pas de subvention malgré l'intervention du C.R.O.S.

Nous sommes donc dans une impasse ...

Formation :

●Au niveau de la formation C.Q.P. (valable 3 ans), 10 stagiaires (+ tuteurs) sont actuellement inscrits, dont 9 Bretons (provenant des 4 Comités) passés par la formation professionnelle en Bretagne. Ce diplôme leur permettra d'encadrer du badminton contre rémunération dans une logique d'animation et d'initiation pour un volume de 10 heures hebdomadaires (350 heures annuelles).

Au niveau des projets, deux formations sont également prévues :

1 une formation de 3 heures "badminton" pour les éducateurs du Conseil Départemental 35 en partenariat avec le Comité Départemental 35.

2 une formation à l'activité badminton (avec valorisation fédérale) pour les stagiaires BPJEPS au Campus de Dinard.

7. Choix Recrutement Poste Ligue.

La Commission recrutement a auditionné les deux candidats retenus pour les entretiens concernant le Poste Ligue et que, à l'issue de ceux-ci, c'est finalement Pierre Guinnebault qui a été choisi. Celui-ci est toujours employé au Comité 22 jusqu'au 19/11 avec un contrat court pour les soirées au Pôle de Dinard; actuellement, des solutions de repli ont été envisagées pour ses actions au niveau du Comité 22. A partir du 20/11, grâce à la subvention C.N.D.S. Emploi, il sera employé par la Ligue en C.D.D. de 35 heures jusqu'à la fin de l'année. A partir du 1^{er} janvier 2018, il sera employé en C.D.I de 35 heures pour des actions de développement qui s'ajouteront à celles du Pôle de Dinard.

Le C.A. De la Ligue donne pouvoir à Jean-Paul Didier pour engager les démarches d'embauche.

Vote N° 2.

**Validation d'embauche de Pierre Guinnebault, en C.D.D.
jusqu'au 31/12/2017 puis en C.D.I. à partir du 01/01/2018**

Vote Contre : 1

Abstention : 1

Vote pour : 7

La validation d'embauche PV est adoptée à l'unanimité

8. Point sur les différentes commissions.

Commission Jeunes :

11. Erwin Kehlhoffner souhaiterait reconduire son initiative de l'année dernière en invitant quelques jeunes joueurs au Pôle dans le but de le leur faire découvrir. Pour cela, il voudrait savoir si le principe d'une aide financière de 25 € pour le remboursement des frais des accompagnateurs peut être reconduit.

Vote N° 3.

Maintien de l'aide de 25 € aux accompagnateurs

Vote Contre : 1

Abstention : 2

Vote pour : 7

Le maintien de l'aide est adopté

12. Concernant l'aide de la Ligue aux déplacements des joueurs sur les TIJ, la question du montant de celle-ci est posée : faut-il conserver un forfait global par joueur (24 €) ou opter pour un forfait par joueur/comité en sachant que certains joueurs (Comité 29) sont défavorisés (déplacements plus importants jusqu'à Rennes/Dinard) ?

Vote N° 4.

Maintien du système actuel concernant la logistique des joueurs

Vote Contre : 0

Abstention : 0

Vote pour : 9

Le maintien du système actuel est adopté à l'unanimité

Commission Développement :

Concernant le P.S.T., une réunion sera à proposer, en prenant exemple sur le P.S.T. du Comité 35, pour définir les objectifs et la formation.

Commission Championnat Interclubs Régional :

La première journée de Pré nationale s'est bien déroulée, place à la première journée (week-end du 14/15 octobre) de Championnat régional.

Au niveau de l'arbitrage, les clubs éprouvent des difficultés à trouver des arbitres.

Dans ce cas, n'y a-t-il pas une incohérence à supprimer une cinquantaine d'arbitres "inactifs" qui ne peuvent donc plus officier ? Reste également le problème de formation des arbitres.

De plus, du fait de l'absence au sein des instances de la Ligue de Bruno Milon depuis près de trois mois, il n'y a plus actuellement de responsable pour les Commissions Litiges, Tournois, Arbitrage et Compétitions. Il est donc décidé d'en attribuer la responsabilité à Marc Bodiguel (Litiges), Agnès Chacun (Tournois), Jean-Paul Didier (C.R.A.) et Olivier Macé (Compétitions). D'autre part, au sein de la C.R.A., Haidar Dittoo reste responsable de l'Arbitrage, Davy Michel des Juges-arbitres et Christian Guillorel de l'Organisation des Compétitions.

Vote N° 5.

Modification des responsables de Commissions

Vote Contre : 0

Abstention : 0

Vote pour : 9

La modification est adoptée à l'unanimité

Commission Équipements :

Au niveau du Schéma Régional des Équipements, une réunion entre régis Hervé et Samuel Hochard a permis de développer et d'actualiser, via un fichier Excel, la base de données. Chaque Comité est maintenant partie prenante des informations "Poona" qui sont également communiquées au clubs ainsi qu'aux mairies. Ces informations recensent bien sûr les équipements (regroupés en fonction de leur hauteur "défavorable") mais également les Écoles de Badminton (étoiles), les diplômes de cadres techniques, les officiels techniques, les titulaires du S.O.C. (organisation de compétitions), les clubs affiliés/non affiliés, les Quartiers Prioritaires de la ville (29 en Bretagne), les Zones Rurales Revitalisées (217 en Bretagne), les établissements scolaires (lycées, collèges, écoles primaires, élémentaires, maternelles) avec pratique badminton ou section sportive et activités U.N.S.S.

La prochaine étape dans la mise en place du S.R.E. sera la réalisation de la carte des équipements par l'intermédiaire du logiciel ARCTIC.

Fin de la réunion à 20h45.

Prochaine réunion du C.A. le **mercredi 8 novembre, à Loudéac (22)**.

A Loudéac, le 11 octobre 2017

Le Président
Jean-Paul Didier

Le Secrétaire de séance
Michel Piolot